

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal**  
**Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 20 AOÛT 2025**

**OBJET / GAIA : Dénomination voies communales.**

**DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 14 août 2025.**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29  
Nombre de présents / hor zirenak : 21  
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt août, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Jacques Lassus, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Jean-François Lacosta, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Procurations : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis ; Mme Isabelle Ayerbe à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; Mme Joana Lacarra à Mme Corinne Othatceguy ; M. Peio Etxeleku à Mme Marie Aristizabal ; Mme Argitxu Hiriart-Urruty à Mme Nathalie Aïçaguerre ; M. Jean-Paul Alaman à M. Jean-François Lacosta ; M. Xabier Heguy à M. Alain Boscq.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Amaia Beyrie est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire indique que l'article L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales impose au Conseil municipal de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Cette action contribue à améliorer la sécurité (services d'incendie et de secours) et l'efficacité des services (courrier, fournisseurs de réseaux, livraison, services à la personne ...).

Ce même texte prévoit que la Commune met à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions dans le cadre de la mise à disposition des données de référence prévue à l'article L.321-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration.

Vu la délibération du Conseil municipal prise à cet effet en date du 12 décembre 2023,

Considérant qu'il est nécessaire de nommer :

- 1) la voie (chemin rural) débutant avenue de l'Ursuya et se terminant Route de Kurutzeta :  
Proposition de dénomination : « Chemin de Gixoenea – Gixoeneako bidea »
- 2) la voie (chemin privé) débutant à l'intersection du chemin de Belosea et se terminant sur une parcelle privée cadastrée AZ n° 229 :  
Proposition de dénomination : « impasse Lagunak – Lagunak Karrika itsua »

Le Conseil municipal, après avoir consulté le plan et entendu M. le Maire dans ses explications complémentaires, à l'unanimité :

**VALIDE** les dénominations suivantes :

- 1) « Chemin de Gixoenea – Gixoeneako bidea » : la voie (chemin rural) débutant avenue de l'Ursuya et se terminant Route de Kurutzeta ;
- 2) « Impasse Lagunak – Lagunak Karrika itsua » : la voie (chemin privé) débutant à l'intersection du chemin de Belosea et se terminant sur une parcelle privée cadastrée AZ n° 229.

**CHARGE** M. le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises et notamment de faire mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies sur la commune.

**AUTORISE** M. le Maire à engager toutes les démarches pour la mise en place de cette nouvelle dénomination (achat et installation plaques indicatives...)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Christian DEVEZE**

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza

**Amaia BEYRIE**

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria